

Le 26 janvier 2016

PAR COURRIEL

Monsieur Jeannot Richard
Président de la Commission consultative
Communauté métropolitaine de Québec
Édifice le Delta III
2875, boul. Laurier, 10^e étage, bureau 1000
Québec QC G1V 2M2

Objet : *Projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la
Communauté métropolitaine de Québec*

Monsieur

Pour faire suite à votre lettre du 22 décembre dernier concernant l'objet mentionné en titre, il nous fait plaisir de vous faire part de nos commentaires concernant votre projet de *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles*.

Tout d'abord, nous croyons important de rappeler que dès son ouverture, la Société du Centre des congrès de Québec (SCCQ) a développé une approche proactive en développement durable. Nous avons graduellement implanté un ensemble de procédures et politiques dans ce domaine (matières résiduelles, gestion de l'énergie, gestion de l'eau) afin de s'assurer d'avoir une gestion responsable de nos ressources. Nous participons d'ailleurs depuis 2007 au projet pilote de la ville de Québec pour la collecte des matières compostables.

Nous avons également mis en place un programme d'événements écoresponsables afin d'accompagner notre clientèle désirant intégrer les principes de développement durable dans l'organisation de leur événement. De plus, de part ses bonnes pratiques, l'ensemble des événements au Centre des congrès rencontre les critères du niveau 1 de la norme *Gestion responsable d'événements* (BNQ 9700-253) du Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

Toutes ces actions tangibles ont permis au Centre de s'illustrer comme leader en développement au sein de son industrie. Le Centre a également obtenu les certifications LEED-EB Argent (bâtiment existant), BOMA BEST (Building Environmental Standards) et LEED-CI niveau or pour son récent projet d'agrandissement.

Concernant la gestion des matières résiduelles, le Centre des congrès en génère plus de 220 tonnes métriques par année. Même si le volume varie peu annuellement, ces matières, provenant surtout de nos événements, sont en lien direct avec le type, la durée et le nombre de participants de ceux-ci. Par conséquent, le volume généré quotidiennement est très variable et imprévisible.

À la lecture de votre projet de *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles*, nous constatons qu'en plus de partager les mêmes objectifs en ce qui concerne les taux de récupération par catégorie de matière, votre plan propose certaines mesures qui nous semblent importantes :

- Planter un système de collecte de résidus encombrants;
- Planter un service de collecte municipale et de tri pour les matières organiques sur l'ensemble du territoire (secteurs résidentiels ICI);
- Faire connaître la performance environnementale des projets (résultats en temps réel);
- Mettre en place un mécanisme de concertation et d'échanges réunissant les acteurs de la filière;
- Planter un programme d'acquisition de connaissances et de veille en gestion des matières résiduelles.

En plus de ces mesures, en raison du caractère variable et imprévisible des matières résiduelles à gérer, la Société suggère de mettre en place un service de collecte sur appel. Celui-ci, en complément du service régulier, permettrait de répondre aux imprévus et éviterait les inconvénients liés à l'encombrement des matières résiduelles.

Nous vous remercions de l'opportunité qui nous a été présentée de commenter votre projet de *Plan de gestion des matières résiduelles*.

Nous espérons le tout à votre entière satisfaction, et vous prions d'accepter, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Marc Poirier, ing.

Directeur gestion immobilière et soutien aux événements

MP/cs

Le 26 janvier 2016
Monsieur Jeannot Richard